

AUREILHAN ^{mag'}

Le magazine d'information municipal de votre Ville - n° 13 - Automne 2017

LA CAVALCADE EST SORTIE p.7



Commerces de proximité :
une situation évolutive p.5

www.ville-aureilhan.fr

Sommaire



Emmanuel ALONSO

1^{er} Adjoint
Urbanisme
Reçoit le jeudi
de 18h30 à 19h30



Isabelle CHEDEVILLE

2^{ème} Adjointe
Solidarité
Reçoit le lundi
de 16h00 à 18h00



Simone GASQUET

3^{ème} Adjointe
Culture / Sécurité
Reçoit le mardi
de 18h00 à 19h00



Claude PAHU

4^{ème} Adjoint
Animation locale
Reçoit le mercredi
de 18h00 à 19h30



Jocelyne JOANDET

5^{ème} Adjointe
Affaires générales
Reçoit le mardi
de 17h45 à 19h00



Christian ZYTYNSKI

6^{ème} Adjoint
Finances
Reçoit le mercredi
de 17h30 à 19h00



Virginie FAVERON

7^{ème} Adjointe
Affaires scolaires
Reçoit le lundi
de 17h30 à 18h15



Daniel LARREGOLA

8^{ème} Adjoint
Environnement
Reçoit le jeudi
de 18h00 à 19h00

L'ÉDITO DU MAIRE

3...Vigilance...

ÉDUCATION

4...Rentrée scolaire 2017/2018 : la concrétisation de nombreux projets

4...Ecoles maternelles : succès pour les dispositifs d'accueil des enfants de moins de trois ans

CADRE DE VIE

5... Commerces de proximité : une situation évolutive

VIE ASSOCIATIVE

6... L'orange et bleu à l'honneur

7... Retour sur les chars de la Cavalcade

7...2^{ème} édition des Trophées sportifs de la Ville

7...7^{ème} Rencontre avec les Associations

VIE DE LA CITÉ

8...Coup de jeune sur les aires de jeux

8...Hommage à Stéphane RIEU, mort pour la France

8...Propriétaires : réduisez votre facture d'énergie avec SOLIHA

9...Beau succès du 18^{ème} Salon d'Expression Plastique

9...Le Conseil Municipal a décidé...

9...Tout savoir sur vos impôts

EXPRESSIONS POLITIQUES

14...Minorité

15...Majorité

AGENDA



Retrouvez toute l'actualité
de la ville sur
www.ville-aureilhan.fr

Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan
Vice-Président
de la Communauté d'Agglomération
de Tarbes-Lourdes-Pyrénées



L'ÉDITO DU MAIRE

VIGILANCE...

Les élections présidentielles et législatives du printemps dernier, temps forts de la vie démocratique de notre République, ont porté au pouvoir *La République En Marche*, un mouvement neuf semblant répondre aux attentes d'une majorité de Français. Chacun accueille comme il l'entend cette séquence inédite. Le temps, au vu des actions menées et des mesures concrètes, permettra d'apprécier la force et la pertinence de cet élan. Pour ma part, je vous livre une certitude : pour ce qui la concerne et comme elle l'a toujours fait, l'équipe municipale restera attentive à ce que les décisions du Gouvernement permettent aux Communes de poursuivre leurs missions quotidiennes.

Des efforts considérables ont été demandés aux collectivités locales ces dernières années, dans le cadre du redressement des finances publiques. Cette tendance devrait se poursuivre puisque le Président de la République a annoncé que les collectivités devront réaliser 13 milliards d'euros d'économies

au cours des cinq prochaines années. Les Maires de France, toutes sensibilités confondues, sont « vent debout ». Pour des Communes comme la nôtre, à faible niveau de ressources, ce sera absolument insoutenable si l'Etat n'amplifie pas sa fonction de juste redistribution des ressources. Vigilance donc... L'annonce de la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des Français vient encore davantage fragiliser le socle des ressources communales. Vigilance encore...

La mesure est soudaine et sa brutalité choquante. Je suis intervenu immédiatement auprès de différentes instances, dont l'Etat.

Le 28 juin dernier, **sans aucune évaluation, ni concertation**, un décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire est publié, qui permet aux Communes de revenir à la

semaine de 4 jours. Etonnant... Vigilance toujours...

Et puis, quelques jours avant la rentrée scolaire, la MJC nous informe que **deux contrats aidés qui contribuent aux différents accueils de loisirs et aux temps d'activités périscolaires sont supprimés**. La mesure est soudaine et sa brutalité choquante. Je suis intervenu immédiatement auprès de différentes instances, dont l'Etat. Pourquoi ? Parce que l'enjeu financier est fort pour la Commune : plus de la moitié d'un point d'impôt ! Oui, vraiment vigilance...

Les conditions du dialogue entre l'Etat et les collectivités doivent de nouveau être réunies. Notre vigilance sera d'autant plus forte qu'Aureilhan, au regard des indicateurs nationaux, n'est pas une Commune aisée. Cette réalité objective, loin de nourrir un quelconque complexe, nous oblige, certainement plus qu'ailleurs, à respecter les deux lignes directrices fixées en début de mandat : agir sans grever les finances communales, tout en étant à votre écoute, dans le respect de l'intérêt général.

Yannick BOUBÉE, Maire, vous reçoit lors de ses permanences deux fois par semaine, le lundi matin à partir de 8h30 et le vendredi soir à partir de 17h00. Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil au : 05 62 98 91 50



A l'école maternelle des Cèdres, les élèves ont accueilli le Maire et le 1^{er} Adjoint en musique.

RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018 : LA CONCRETISATION DE NOMBREUX PROJETS

Le 4 septembre dernier, le Maire s'est rendu dans toutes les écoles de la Ville pour s'assurer des bonnes conditions d'accueil des élèves.

Yannick BOUBÉE, Maire, s'est rendu dans toutes les écoles de la Ville le 4 septembre dernier, jour de la rentrée des classes, accompagné d'Emmanuel ALONSO, 1^{er} Maire-Adjoint, et de Virginie FAVERON, Maire-Adjointe déléguée aux affaires scolaires.

Cette traditionnelle visite a permis aux élus de s'assurer des bonnes conditions d'accueil des élèves, de rencontrer l'ensemble des équipes pédagogiques éducatives ainsi que les parents d'élèves.

La rentrée 2017-2018 a vu la mise en place de nouveautés. Ces modifications font suite au diagnostic scolaire réalisé par les services de la Direction académique des services de l'Education Nationale. Il s'agit de la création d'un dispositif de scolarisation des enfants de moins de trois ans dans chacune des deux écoles maternelles, de la fusion des deux écoles élémentaires du centre-ville et de

l'instauration d'une tarification unitaire pour la restauration scolaire et d'un tarif forfaitaire pour la garderie des enfants. Un bilan des nouvelles mesures sera fait au terme du premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018.

**100 000 €
pour sécuriser
les abords
des écoles
du centre.**

Travaux de sécurisation. Suite à la fusion des écoles du centre-ville, la sécurisation des parties extérieures des établissements avait été évoquée par les parents d'élèves au sein des groupes de travail. La Commune, après études et échanges, a budgété 100 000 € pour sécuriser les abords de ces écoles. La première tranche des travaux de sécurisation des abords de l'école Lamartine a été achevée pour la rentrée, la seconde devrait intervenir au début de l'année 2018.

D'autres travaux, qui s'inscrivent dans le cadre du plan « Vigipirate », sur forte recommandation de l'Etat, seront prochainement réalisés aux abords des différentes écoles.

ECOLES MATERNELLES : SUCCES POUR LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS

La scolarisation des moins de trois ans nécessite des classes adaptées à la pédagogie à mettre en œuvre en direction de ces enfants (tables à langer, modules de motricité, jeux...). Pour accueillir ce public spécifique, des modules de formation ont été dispensés par les services de l'Education Nationale aux enseignants, aux ATSEM et aux personnels périscolaires. Le succès est au rendez-vous (plus de 40 enfants inscrits !), confirmant la satisfaction d'un besoin exprimé par les familles.



Ecole maternelle Marcel Pagnol. La rentrée est un moment privilégié où se rencontrent parents, enseignants, ATSEM et enfants.



Ecole Lamartine. « Tout le monde est là ? On va pouvoir commencer. »



Le Maire et l'Adjointe aux affaires scolaires (de dos) font le point sur la rentrée à l'école Lamartine (bâtiment B) avec la Directrice, Madame FARGES, et ses Adjointes.



COMMERCES DE PROXIMITÉ : UNE SITUATION EVOLUTIVE

Un centre-ville coupé par une route empruntée par 11 000 véhicules par jour : faiblesse ou opportunité ?

Vous l'avez remarqué : ces derniers mois, des commerces du centre-ville ont cessé leur activité. Ici comme ailleurs, en centre-ville ou en centre-bourg, l'activité commerciale rencontre des difficultés. Des moyens existent pour tenter de remédier à ce phénomène.

Le commerce de proximité : avant tout, une affaire privée. D'abord, une évidence à rappeler, ce domaine n'entre pas dans le champ des compétences communales et dépend de l'initiative privée : envie de créer une entreprise, choix d'exercer dans un lieu, talent pour fidéliser une clientèle et pérenniser l'activité. Tel est le challenge proposé à celles et ceux qui souhaitent s'installer. La collectivité publique, elle, a pour rôle de faciliter, dans le respect des lois et règlements, l'activité économique.

Ces derniers mois, un restaurant, une brasserie, un relais presse et une boucherie du centre-ville ont fermé. Plusieurs raisons expliquent ces cessations d'activités : équilibre économique incertain dû à un environnement concurrentiel, départ en retraite, nouveau projet de vie, charges trop élevées (montants du loyer, des cotisations), etc... Puis, bien évidemment, le comportement des consommateurs reste déterminant, libres qu'ils sont d'effectuer leurs actes d'achat où ils le décident.

La Ville vient d'acquérir une parcelle bâtie au Sud de la place « Blanche Odin », en plein centre-ville.

notre centre-ville, la Municipalité avait été en relation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de poser un diagnostic.

La ville avait procédé il y a 3 ans à l'extension du parking « Blanche Odin », en bordure de l'avenue Jean Jaurès ; il apparaît, en effet, pertinent de connecter les lieux d'échanges entre eux, faciliter leur accès et les agrandir. C'est cette même raison qui a animé le Conseil Municipal lors de sa délibération du 2 octobre dernier pour acquérir une parcelle bâtie au Sud de la place « Blanche Odin », en plein centre-ville ; une réflexion

est entamée quant à son usage : soit la réalisation d'un local commercial, soit la création de places supplémentaires de stationnement. L'objectif reste clairement identifié : attirer de nouvelles

activités ou rendre toujours plus aisé l'accès aux commerces existants.

La Municipalité doit pouvoir également compter sur d'autres partenaires qui peuvent accompagner la Ville dans cette revitalisation du centre-ville : la Communauté d'Agglomération Tarbes – Lourdes – Pyrénées, la Région Occitanie et la Caisse des Dépôts.

Nous pouvons tous agir à notre niveau. La fréquentation des commerces de proximité favorise l'animation d'une cité. « Ça fait du bien de pouvoir se rencontrer à nouveau, discuter ou même juste passer pour prendre le café » témoignait récemment une cliente de la brasserie qui a de nouveau ouvert ses portes au mois d'août. Favoriser le commerce de quartier, plus largement celui de la Commune, contribue au dynamisme et à l'attractivité de la Ville, au maintien du lien social. Oui, il ne faut pas en douter, l'acte d'achat est un acte citoyen.

A RETENIR

- En France, la vacance commerciale progresse dans les centre-villes depuis 2010, à raison d'un point par an.
- Elle atteint en moyenne 11,3 % du parc de cellules commerciales des centre-villes en 2016.
- Ce phénomène, qui s'aggrave, se manifeste de manière différente d'un territoire à l'autre.

Les actions volontaristes de la Ville. Pour comprendre la situation de

Source : www.institut-ville.commerce.fr, mai 2017



Afin de les honorer pour leur beau parcours, les dirigeants et les joueurs de l'ASCA Football ont été reçus par le Conseil Municipal

L'ORANGE ET BLEU A L'HONNEUR !

ASCA FOOTBALL : LA REMONTÉE

Neuuf ans après sa dernière saison en ligue régionale, l'Equipe 1 seniors, championne d'excellence, a retrouvé sa place dans le championnat régional : une accession complètement méritée, obtenue bien avant la clôture de la saison. Quant à l'Equipe 2 seniors, championne en promotion 1^{ère} division du District, elle a gagné le droit de jouer en excellence pour la saison qui débute.

Afin de mettre à l'honneur ces deux équipes talentueuses, le Président, les dirigeants, les éducateurs et les joueurs du club ont été reçus en Mairie, le mercredi 21 juin. Le Maire, Yannick BOUBÉE, accompagné des élus du Conseil Municipal, a remis le trophée de la Ville d'Aureilhan aux capitaines de chaque équipe.

L'ASCA Football est une des sections de l'ASCA parmi les plus populaires et les plus médiatiques. Dans une ambiance très conviviale, le Maire a rappelé les vertus du sport et l'attachement fort de la Ville à l'Amicale Sportive et Culturelle d'Aureilhan. Oui, vraiment, félicitations à l'ASCA Football qui a réalisé une très belle saison 2016-2017 !



Yannick BOUBÉE et Raymond FONTAN, devant l'exposition retraçant la fabuleuse épopée de la saison 1976-1977.

ASCA RUGBY : LE MAIRE REMET LA MÉDAILLE DE LA VILLE A RAYMOND FONTAN

Samedi 2 septembre, il est 13 heures à la salle « 1000 clubs », au Parc des Sports de l'Adour. Les Champions de France 3^{ème} série de 1977 sont venus nombreux saluer le parcours d'un homme, Raymond FONTAN, qui fut leur entraîneur lors de la saison qui vit leur sacre. Investi une bonne partie de sa vie au service du collectif, Raymond FONTAN a connu dès le plus jeune âge la passion du rugby. Ancien arsenaliste, élu Conseiller municipal en 1965 sur la liste de Pierre-Henri LACAZE, il fait partie de ceux qui sont à l'origine de la création de l'ASCA, qu'il présida pendant plus d'une dizaine d'années.

Le sacre de la saison 1976/1977.
L'engagement sportif de Raymond

FONTAN fut récompensé lors de la saison 1976/1977, lorsque les joueurs de l'ASCA Rugby qu'il entraînait, ont été sacrés champions de France de 3^{ème} série après avoir battu les Audois de Tuchan à Saverdun, en Ariège. Les anciens aureilhanais gardent un souvenir fort de cette soirée, lorsque le bus des joueurs est arrivé sur la place de la Mairie pour présenter fièrement ce fameux bouclier. Une soirée unique. A travers cette médaille, la Ville d'Aureilhan a tenu à honorer et à remercier Raymond FONTAN pour son action, au cours de nombreuses années, en faveur de l'intérêt général. Une récompense tout à la fois personnelle, ainsi que collective. Cette distinction vient saluer et faire perdurer le souvenir de cette folle saison 1976/1977. C'était il y a 40 ans.

Retour sur les chars de la Cavalcade



Profitant des conditions clémentes de l'après-midi, les 10 chars de la Cavalcade sont sortis dimanche 10 septembre, pour le plus grand bonheur des spectateurs.

Bandas, animations, chars : les couleurs, les motifs, les notes ont offert un cocktail de joie et de gaieté à un public ravi. Bravo aux remarquables bénévoles de la Société Chorale et Cavalcade !

Et merci à tous les partenaires qui accompagnent cette formidable manifestation.



Retrouvez les photos de la Cavalcade 2017 sur le site internet de la Ville

2^{ème} édition des trophées sportifs de la Ville



Samedi 2 septembre, à 16 heures, à la suite de la « Rencontre avec les Associations Aureilhanaises », s'est déroulée la deuxième édition de la cérémonie des trophées sportifs

Réunissant une grande partie du monde sportif aureilhanais dans une ambiance conviviale, la cérémonie a été animée par les conseillers municipaux Yves CARRIÉ et Philippe ZANCHETTA. 18 trophées, décernés par un jury composé de responsables de l'ASCA et de la Municipalité, ont récompensé, au titre de la saison 2016/2017, des équipes, des athlètes, des éducateurs et des dirigeants méritants.

Yannick BOUBÉE, Maire, a remercié tous les dirigeants, formateurs, bénévoles pour le formidable travail fourni au sein des clubs sportifs, qui contribue à l'épanouissement des enfants comme des adultes.

Bravo à eux !

7^{ème} « Rencontre avec les Associations »



A Aureilhan, c'est le samedi précédant la rentrée scolaire que se déroule la « Rencontre avec les Associations Aureilhanaises ». Cet événement permet à ces dernières de se faire connaître, de promouvoir leurs activités, d'accueillir de nouveaux adhérents et d'échanger leurs expériences.

Pour les personnes n'ayant pu se déplacer, la liste des contacts associatifs est disponible toute l'année en Mairie et sur le site internet de la Ville.

LA BRETAGNE EN BIGORRE POUR LA SAINT-PATRICK 2018

Une nouvelle association dédiée au rayonnement de la musique celtique vient de voir le jour à Aureilhan : « Gaelica ». Fondée autour du groupe de folk celtique Tri-Fäz, celle-ci espère relancer un festival musical à Aureilhan dès 2018. Pour participer à cette belle aventure, prenez contact : 06 09 10 06 45

Coup de jeune sur les aires de jeux !



L'été, la Ville réalise de nombreux travaux d'extérieur. Entre les mois de juin et d'août, les services techniques ont rénové et aménagé des espaces de jeux pour les enfants.

Cité Roussel : le terrain de jeu a été reconfiguré, avec un panneau de basket et une cage de but pour les parties de football.



Placette des rues des Chevaliers de Malte et des Templiers : des structures pour les jeunes enfants ont été installées et le terrain de pétanque a été redessiné.

Rue Pierre Mendès France : pour les plus grands enfants, le panneau de basket a été réinstallé.

Pour chaque site, la Ville a pris soin d'installer des corbeilles et des bancs à proximité des aires de jeux.

Propriétaires : réduisez votre facture d'énergie avec SOLIHA



SOLIHA, **1^{er} acteur associatif national du secteur de l'amélioration de l'habitat**, missionné par la Communauté d'Agglomération Tarbes – Lourdes – Pyrénées, propose aux propriétaires de bénéficier de conseils et d'aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), et des Collectivités.

Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs qui souhaitent améliorer leur habitat. Cette aide est accordée sous conditions de ressources ou de loyer.

Antérieurement, la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes avait mis en place ce dispositif d'aides qui avait permis de rénover et d'améliorer 150 logements.

CONTACT

Tous les mardis
de 14h30 à 16h30
Dans les bureaux de la
Communauté d'Agglomération

30 avenue St Exupéry

65000 TARBES

Tél : 05 62 53 34 30



Hommage à Stéphane RIEU, mort pour la France



Il y a 10 ans, le 23 août 2007, le maréchal des logis Stéphane RIEU, perdait la vie en opération extérieure en Afghanistan, lors d'une mission de reconnaissance. Cet enfant d'Aureilhan s'était engagé au service de la France, au service de ses concitoyens, pour défendre les idéaux de la République.

Son nom a été gravé sur le Monument aux Morts de la Commune lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 23 août 2017, en présence du Chef de Corps du 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes et d'un fort détachement de ce régiment.

Accompagné d'élus municipaux, le Maire, Yannick BOUBÉE, a témoigné de la reconnaissance de la Ville et de la Nation à ce soldat aureilhanais, tombé au champ de bataille, et plus largement à l'ensemble des militaires qui œuvrent à protéger la population et à défendre le pays.

IRMA. La ville solidaire avec les victimes de l'ouragan

La Municipalité d'Aureilhan, fidèle à ses valeurs de solidarité, a proposé au Conseil Municipal de voter deux subventions afin de soutenir financièrement les victimes de l'ouragan Irma et les Communes sinistrées. Ainsi, chacune des deux Associations des Maires de Guadeloupe et de Martinique, sur recommandation de l'Association des Maires de France, a reçu la somme de 100 euros.

Le Conseil Municipal a décidé... :

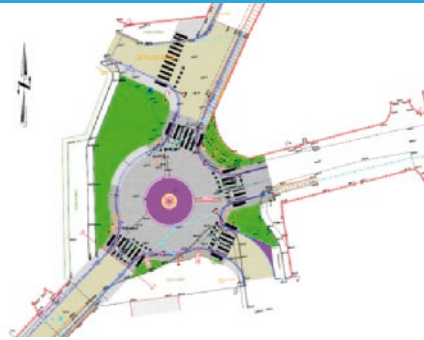
Beau succès du 18^{ème} Salon d'Expression Plastique



Juin 2017. Pour la première fois de son histoire, le Salon d'Expression Plastique s'est tenu au Centre Jean Jaurès, récemment rénové. Le public n'a pas caché son enthousiasme, ni boudé son plaisir : plus d'espace et de lumière pour admirer des œuvres plus nombreuses et plus variées que lors des éditions précédentes. En effet, 42 exposants nous ont fait le plaisir de présenter leur travail dans une ambiance chaleureuse. Abstraites ou figuratives, minimalistes ou complexes, les peintures, sculptures et aquarelles ont apporté leur lot d'émotions, d'interrogations et d'étonnements.

Un grand merci au Président du Jury, Jean-Pierre DORGANS, qui a réalisé avec une équipe volontaire de bénévoles une remarquable scénographie de l'ensemble des œuvres. Le Jury a primé 3 artistes en présence du Maire, Yannick BOUBÉE, et de la Maire-Adjointe à la Culture, Simone GASQUET, dans une atmosphère joyeuse et conviviale.

300 000 € d'investissements : les travaux de la rue Jean-Jacques Rousseau continuent



Le secteur concerné

Secteur rue de l'Aubépine - rue du Lac d'Isaby : voie à double sens avec stationnement unilatéral longitudinal (12 places de parking créées) ; cheminement piétonnier sécurisé et mis aux normes d'accessibilité ; réfection du réseau d'assainissement pluvial, avec la création de caniveaux en galets de l'Adour.

Secteur carrefour rue du Lac d'Isaby - chemin d'Orleix : réalisation d'un rond-point ; création d'un espace vert.

Le calendrier

Dernier trimestre 2017

Le coût

300 000 € TTC

Ce projet a bénéficié d'une subvention du Ministère de l'Intérieur obtenue en 2016.

Le 30 juin 2017 :

- De demander une subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local pour des travaux d'aménagement intérieur de la Mairie ;
- D'approuver le projet de rénovation de l'éclairage public découlant du programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » du Syndicat Départemental d'Energie ;
- De réaliser les travaux de mise en accessibilité de 4 points d'arrêts de bus prioritaires.

Le 2 octobre 2017 :

- D'émettre un avis négatif sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage ;
- D'attribuer le marché de travaux de rénovation de la 2^{ème} tranche des travaux de la rue Jean-Jacques Rousseau ;
- D'attribuer une subvention exceptionnelle au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Pyrénées ;
- D'attribuer une subvention complémentaire à la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan ;
- D'acquérir une parcelle bâtie située en centre-ville. Cette habitation, compte tenu de sa situation géographique stratégique, en bordure immédiate de la Place Blanche Odin, revêt un intérêt particulier pour la Commune, notamment en raison de la proximité des activités commerciales du centre-bourg.

Tout savoir sur les impôts locaux !

Mardi 14 novembre
À 18h30
Salle du Conseil Municipal,
à la Mairie

La Municipalité vous invite
à participer à cette réunion
sur les finances de la ville.



En savoir plus :

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur :

> <http://www.ville-aureilhan.fr/fr/comptes-rendus>

« Aureilhan - Citoyen 2014 »

Dans le dernier bulletin municipal, notre groupe politique s'inquiétait des bouleversements politiques et de leurs conséquences sur le quotidien de nos administrés. Il n'aura fallu que quelques mois pour que les premières mesures promises par le pouvoir actuel deviennent impopulaires. La réforme de la taxe d'habitation : annoncée à la hâte sans véritable projet, cette mesure électoraliste sera maintenant échelonnée dans le temps et finalement repoussée en 2022. Impactant directement le budget des collectivités locales et donc de notre commune, ce flou artistique généré par de telles annonces, risque de geler les projets d'investissement et de fonctionnement (entretien du patrimoine communal, des voiries, des écoles,...) sur les années à venir faute de financement et de compensations. Ces baisses étaient déjà fortement engagées par le gouvernement précédent

avec la diminution des dotations de l'Etat. La baisse des APL : cette allocation sera amputée de cinq euros, cette mesure devrait s'appliquer sans distinction à tous les ménages bénéficiaires. Les trois quarts du montant total des APL sont versés aux 30% des ménages les plus pauvres. Elles concernent également 800.000 étudiants.

La hausse de la CSG : impactera directement à la baisse le pouvoir d'achat des retraités.

La réforme du code du travail : mise en œuvre sans véritable concertation, affaiblira la protection des salariés que le pouvoir n'hésite pas à traiter de « fainéants ».

Rajoutons également la loi de moralisation politique votée par des élus, dont les agissements de certains, vont à l'encontre des principes moraux auxquels ils sont

sensés se soumettre.

Mais aussi, le mépris du pouvoir à l'égard de l'institution militaire et des forces de sécurité qui subissent des conditions de travail qui ne leur permettent pas d'exercer leurs missions de protection en toute sérénité.

Plus que jamais les collectivités locales seront confrontées à cette dure réalité économique et politique et devront résister et lutter afin de garantir des conditions de vie en conformité avec les attentes de la population. C'est le sens de notre engagement.

**Jean-Marc LACABANNE –
Françoise MAZOUÉ –
André BOYRIE –
Myriam LAGARDE**

**Conseillers municipaux
d'opposition –
Groupe Aureilhan Citoyens**

« Vivre autrement Aureilhan »

Tout ça pour ça !!!

En s'appuyant soit disant sur une **expertise péremptoire**, la majorité municipale, depuis plus d'une année, avait la prétention de réorganiser, de fond en comble, les deux écoles primaires du centre ville en commençant par la demande de fusion de celles-ci et le regroupement de l'ensemble des classes sur un même site, l'école Lamartine.

L'affaire devait être rondement menée malgré les objections et alternatives proposées par les équipes pédagogiques et les parents d'élèves qui n'avaient

aucune valeur aux yeux de ces élus grandement éclairés.

Le temps cependant a fait son œuvre et ce projet si bien ficelé, selon eux, s'est retrouvé, le moment venu, autant bancal en terme fonctionnel que dépensier en argent public.

Retour donc à la case départ ou plutôt à la proposition, faite il y a plus d'une année, par les équipes pédagogiques et les parents d'élève: répartition des classes entre les deux écoles fusionnées.

Ni les travaux effectués de sécurisation des abords des écoles

ni l'accueil des enfants de moins de 3 ans, demandés depuis bien longtemps, ne sauraient cacher l'échec patent de la majorité municipale dans ce domaine qu'elle pense maîtriser.

Que de temps perdu, de zizanie semée et de nouveaux problèmes soulevés !!!

**Jacques LAPALISSE &
Audrey MAUHOURET**

**Conseillers municipaux
d'Aureilhan 100% à Gauche**

Solidarité, éducation, service public local : à quoi joue le Gouvernement ?

Affaiblissement de la cohésion sociale. La confiance affichée entre l'Etat et les collectivités avant l'été s'est rompue brutalement à l'annonce sans concertation de la baisse drastique des contrats aidés, qualifiés d'inefficaces par le Gouvernement. Cette mesure affaiblit doublement la cohésion sociale : premièrement, parce que ces contrats aidés permettent d'embaucher et de former des personnes éloignées de l'emploi et de les réinsérer de façon pérenne. Deuxièmement parce que ces emplois sont très souvent tournés vers le secteur public, l'économie sociale et solidaire ou encore, c'est le cas à Aureilhan avec la MJC, vers la

jeunesse et l'animation.

Education : Aureilhan maintient la semaine de 4,5 jours

Le nouveau gouvernement laisse le choix aux communes d'organiser ou non les Temps d'Activités Périscolaires, mesure de nature à créer une école à deux vitesses. La Municipalité a fait le choix de conserver cette réforme, dont les experts ont souligné le rôle majeur dans la lutte contre les inégalités. Qu'en sera-t-il demain si le fonds de soutien de l'Etat était diminué et si les communes devaient assumer 100% de leur coût ?

Rentrée scolaire 2017 : application et succès des mesures issues de la concertation

L'éducation est au cœur de notre engagement. Les dispositifs, mis en place en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants au printemps dernier, traduisent l'engagement et l'écoute de la Municipalité à l'égard de toutes les personnes qui ont souhaité s'exprimer. Et notre équipe restera attentive à ce que cette dynamique demeure vertueuse.

Claude PAHU
Groupe socialiste et apparentés

Groupe Communiste

Quatre mois après les élections présidentielles : quels impacts pour les communes ?

La rentrée politique s'annonce chargée pour les élus et l'ensemble des acteurs de la vie locale. Si le projet du gouvernement laissait déjà entrevoir ce que serait la ligne directrice de son action concernant les territoires, le cap de l'exécutif a été clairement défini par le chef de l'Etat lors de la conférence des territoires en juillet dernier.

Première recette fiscale des communes, la taxe d'habitation, va connaître, à partir de 2018, une réduction sensible du nombre de ses redevables jusqu'à la transformer, à 80% en dotation d'Etat. Nul doute que

les contribuables qui ne la paieront plus du tout seront, dans un premier temps, satisfaits. Il est clair, vu les mesures qui vont suivre, qu'il s'agit de faire passer la pilule des hausses programmées de la CSG, de l'essence et du tabac, l'absence d'augmentation du SMIC, la fin des contrats aidés ce qui est une difficulté supplémentaire pour les acteurs locaux, ou la réforme du code du travail.

Cette annonce masque aussi et surtout, l'indécence de l'exonération de l'ISF pour les fortunes mobilières quand, dans le même temps, le Président décide de la baisse des

APL de 5 euros... alors que 75% des bénéficiaires font partis des Français les plus pauvres dont 40% sont des étudiants et nous savons tous les difficultés qui sont les leurs ! Avec de plus, la baisse de 13 milliards d'euros des dépenses des collectivités d'ici à 2022, la question est posée, de savoir comment vont pouvoir se développer des politiques territoriales ambitieuses portant des idées de citoyenneté, de solidarité et de justice.

Simone GASQUET
Groupe communiste

Groupe Ecologiste

Auprès de mon arbre...

Un arbre c'est de l'ombre, il joue aussi un rôle majeur dans le fonctionnement écologique terrestre, en raison de sa capacité à stocker le carbone.

Dans le cadre de l'aménagement de notre cité, un groupe de travail issu de la commission « Cadre de Vie » recensera, répertoriera l'ensemble des arbres, vérifiera leur état et les

besoins dans les différents quartiers de la Ville.

A l'issue de ces réflexions, des propositions seront faites et mises en œuvre pour planter des arbres, les remplacer et embellir notre cité. Ces propositions seront conformes au Plan Local d'Urbanisme : les plantations existantes sont

maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes et les aires de stationnement plantées à raison d'un arbre par 50 m² de terrain. Auprès de mon Arbre, je vivais heureux... disait la chanson.

Yves CARRIE
Europe Ecologie Les Verts

Agenda 2017

OCTOBRE

Vendredi 27 octobre

Et Mardi 31 octobre



« Contes Halloween »
Cie du BALUCHON

Une nuit par an, la nuit d'Halloween, le mal, la peur et la souffrance envahissent l'ECLA, colonisant chaque recoin, chaque interstice, chaque cm²...



Vendredi 27 : soirée pour les ados

Mardi 31 : soirée pour les adultes

A l'ECLA à 20h30

Attention places limitées
réservation obligatoire
au 06 51 36 60 80

Tarif unique 8 €

NOVEMBRE

Vendredi 10 novembre



TCHARABIA

Concert « Musiques
du Monde »

A l'ECLA à 20h30



Samedi 18 novembre



Match national
d'improvisation

Cie des Improsteurs

A l'ECLA à 20h30



Dimanche 26 Novembre



Concours Littéraire
Jules Laforgue

Cérémonie de remise des prix et
concours de slam

A l'ECLA à partir de 15h30



DECEMBRE

8, 9 et 10 décembre

TELETHON

Vente de crêpes, repas
spectacles, vide-grenier, marche
du téléthon

Vendredi 8 décembre



« Federico
la colombe
assassinée »

Théâtre Cie théâtre du jeu
A l'ECLA à 20h30



Vendredi 22 décembre

Les 4 saisons d'Antonio
Vivaldi

Concert de Noël

A l'église d'Aureilhan à 20h30

En partenariat avec le conservatoire
Henri Duparc



Retrouvez toute
l'actualité culturelle de
la Ville sur :

ecla-aureilhan.fr

Et sur ville-aureilhan.fr

